



INFO* Parents

2024-2025 NEWS N° 1

AOÛT 2024

Ça y est, la rentrée 2024 est passée ! Ainsi, depuis quelques jours, nos enseignants et quelque 600 élèves ont rejoint l'une des 30 classes de notre établissement scolaire. Nous sommes très nombreux, mais nous travaillons quotidiennement pour que chacune et chacun trouve sa place et s'y sente bien. C'est la meilleure garantie pour apprendre et exercer avec soin son métier d'élève. Il me reste à vous souhaiter à tous une année scolaire riche et harmonieuse.

PASSAGE DE NOTRE PHOTOGRAPHE SCOLAIRE

Durant la semaine du 2 au 6 septembre, notre photographe scolaire, Marion Landon, passera dans toutes les classes pour réaliser des photos de groupe ainsi que des photos-portraits. Vous recevrez ensuite toutes les informations nécessaires pour que vous puissiez passer une commande en ligne si vous le souhaitez.

Je profite de l'occasion pour préciser que pour des raisons de droits à l'image, il n'est pas autorisé de commander la photo d'un-e autre enfant. Si vous souhaitez le faire, vous devrez contacter ses parents pour qu'ils le fassent pour vous.

Si vous ne souhaitez pas que des photos-portraits soient prises de votre enfant et publiées sur le site (sécurisé et réservé à la classe), merci d'en faire la demande à l'enseignant-e de votre enfant par Klapp avant le 2 septembre.

UTILISATION DE L'APPLICATION KLAPP

Cette année encore, l'application Klapp reste l'outil privilégié pour la communication famille-école. Bien sûr, elle ne remplace pas les contacts téléphoniques et les entretiens, qui sont plus adéquats pour certains sujets importants concernant la scolarité de votre enfant.

Pour rappel, toute absence est à annoncer sur l'application, en choisissant « Nouvelle absence » dans le menu « Messages », avant d'y ajouter la date et le motif. Seules les demandes de congé exceptionnel sont à adresser à la direction à l'aide du formulaire de demande, téléchargeable sur le site de l'école. Ce dernier doit être accompagné d'un justificatif.

ÉLÈVES DE 5^H À 8^H : INVITATION AU BAL DE LA RENTRÉE (CONSEIL DES PARENTS)

Cette année encore, le Conseil des Parents invite tous les élèves de 5^H à 8^H à les rejoindre pour le traditionnel Bal de Rentrée. Celui-ci aura lieu le 30 août 2024 à la grande salle de Léchelles, dès 18 heures. L'entrée à la salle de bal n'est pas autorisée pour les autres membres de la famille, mais vous pourrez rejoindre la buvette du football où boissons et petite restauration vous seront proposées (paiement par cash ou par twint possible).

A l'intérieur, votre enfant sera sous la responsabilité des membres du conseil des parents, mais sous la vôtre dès qu'il-elle sort de la salle. Nous vous recommandons de lui proposer d'emprunter le chemin herbeux entre la salle et la buvette du foot et d'éviter de se rendre du côté de la route cantonale.

JOURNÉE PÉDAGOGIQUE

Durant l'année scolaire, une journée est réservée à la formation pédagogique de l'ensemble de l'équipe enseignante. Ce jour-là, tous les élèves ont exceptionnellement congé. Nous projetons cette journée en décembre, mais nous attendons encore de connaître les disponibilités des formateurs pour valider une date définitive. Nous vous avertirons au plus tôt avant les vacances d'automne.

NOS CAMPS ET NOS SEMAINES SPÉCIALES

Durant cette année scolaire, les élèves de 2^H, 4^H et 6^H partiront en **camp scolaire d'été**. Les élèves de 3^H et de 5^H participeront à une **semaine spéciale d'activités**. Quant aux élèves de 7-8^H, ils pourront choisir entre un **camp de ski** ou une **semaine d'activités sans nuitée**. Les dates de chaque séjour ainsi que toutes les informations utiles vous parviendront dans le courant de l'année.

CONSEIL DES PARENTS ET CONSEIL DES ÉLÈVES

Une nouvelle membre a rejoint le **conseil des parents** : il s'agit de **Madame Catia Primo**, qui habite à Domdidier.

Du côté du **conseil des élèves**, l'organisation restera la même. Les délégués des classes 5-8^H, qui seront élus par leurs camarades le 13 septembre se réuniront environ toutes les six semaines pour parler de notre école dans le but de la rendre la plus agréable possible. Comme c'est le cas depuis plusieurs années, le conseil des parents soutiendra les projets qui pourraient être proposés par nos délégués et nécessitent une aide particulière.

COURS DE NATATION POUR LES ÉLÈVES DE 5^H

Durant cette année scolaire, grâce à une nouvelle disponibilité à la piscine de Courtepin, chaque classe de 5^H bénéficiera d'un cours de natation toutes les quatre semaines, dispensé par une monitrice diplômée.

COLLABORATION AES ET ECOLE PRIMAIRE

Bien que nous travaillions en étroite collaboration lorsque cela est nécessaire, l'accueil extrascolaire et l'école primaire sont deux institutions totalement séparées dans leur organisation. Aussi, nous vous remercions de transmettre toutes les informations à l'AES (par exemple si votre enfant est en sortie pour la journée avec sa classe et ne vient exceptionnellement pas l'accueil).

En cas d'absence, par exemple maladie, il est important que vous informiez l'école par Klapp, en annonçant une absence et pas par un message traditionnel. Ainsi, si votre enfant est inscrit-e à l'AES, les responsables seront informés.

L'école a reçu le tableau de présence de votre enfant à l'AES afin de le-la seconder quotidiennement. Il vous incombe toutefois d'informer l'école en cas de modification durant l'année (sauf en cas d'horaires irréguliers).

TRANSPORTS SCOLAIRES : ANNULLATION DE LA SÉANCE D'INFORMATION

Faute d'inscriptions, la séance transports scolaires proposée par la commune ce mercredi 28 août a été annulée. Si vous avez des questions concernant la charte et les règles du bus, vous trouverez de nombreuses informations sur le site internet de l'école ou auprès de Mme Chantal Lauria, chargée de coordonner les transports scolaires. Pour des remarques ou demandes d'ordre général à ce propos, vous pouvez prendre contact avec Mme Anita Moullet, conseillère communale en charge du dicastère des écoles.

ET ENCORE... UN PODCAST DE LA RTS UTILE À L'ÉCOLE ET À LA MAISON

« Tout parent est confronté à cette situation: mettre un cadre à son enfant. Certaines personnes n'osent pourtant pas ou n'osent plus dire "non" à leur progéniture. Est-ce la peur de ne plus être aimé par son enfant? Est-ce parce que ces parents estiment que c'est la bonne manière d'éduquer leurs enfants? Quelles sont les conséquences de ce laisser-faire ou de ce laisser-dire? **Tribu** reçoit André Zamofing, éducateur, enseignant, formateur d'adultes et chargé de projet pour une ferme pédagogique. Il signe ce livre "Osons dire non aux enfants et aux ados", aux éditions Favre. »

<https://www.rts.ch/audio-podcast/2023/audio/osser-dire-non-a-ses-enfants-26177480.html>

